Sainte Clotilde
Collège privé sous contrat avec l'État
103 bis, rue de Reuilly - 75012 Paris

Protocole de prise en charge d'une situation pour combattre le harcèlement

	1	2	3	4	5	6	7
	CONNAISSANCE D'UNE SITUATION	**ALERTE DE L'EQUIPE RESSOURCE**	**LES ENTRETIENS**	**SUITE DES ENTRETIENS**	**SITUATION APAISEE**		
Qui ?	Elève cible Témoins Parents Professeurs Personnel éducatif Elèves ambassadeurs	Désignation de la personne en charge de la situation	Elève Témoins Avec CH + une personne de l'équipe ressource, neutre	Intimidateurs / harceleurs/ agresseurs présumés Avec CH + une personne de l'équipe ressource	Fin du protocole **FAITS AVERES** Consultation de l'équipe ressource Quelle suite donner ? Sanction ?	**RENCONTRES** Famille de la cible Famille de l'intimidateur	**SUITES** Elève cible Elève(s) intimidateur(s)
Durée / échéance		Dès qu'un cas est signalé	Sur 7 à 10 jours				Une semaine après l'étape 6
Où ?	Salle dédiée		Elève : dans un lieu confidentiel et rassurant Intimidateur/témoin : lieu distinct, garantissant neutralité et discrétion				Lieu garantissant neutralité et discrétion
	Auprès du Coordonnateur Harcèlement (CH)		Prendre contact avec les parents de la cible	Confrontation si versions différentes	Information au Chef d'établissement	Sanction si nécessaire	<u>Situation résolue</u> : clôture du protocole, suivi discret maintenu <u>Situation persistante</u> : activation du Protocole National contre le Harcèlement